

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct épinglant les principaux points de notre entrevue du 28 mars 2014.

Nous retenons

Mise au point

Quelques jours avant cette réunion, réception de deux courriers revenant sur la réunion du 21/02/2014 et leurs résultats. Gérard Vanadenhoven lit sa mise au point à l'assemblée.

Saint-Roch 2014 :

Dimanche :

- **Tête de la marche** : le Collège y rejoindra le Président et les vice-Présidents du CSR sur invitation de ceux-ci.
- **Société invitée** : 8^{ème} position pour les Zouaves de Fraire. Vigilance accrue de la Compagnie St-Roch pour pénétrer dans l'église lors de la rentrée de St-Roch. Pas de société invitée entre les Chasseurs Carabiniers et la Compagnie.
- **Montée à la chapelle** : attente des Mousquetaires dans le haut de la rue du Fosteau soit après le croisement de cette rue avec la rue Marianne. Pour rappel, les cavaliers des Tartares attendent le reste de leur société entre le Tienne Trappe et la rue Marianne. Là où se trouve un accotement assez large (sur la droite en montant).
- **Rue de Lobbes** : organisation d'une pause d'une demi-heure. Localisation de diverses buvettes sans entraver le passage des marcheurs. Demande de déplacements des toilettes mobiles de l'avenue de Ragnies vers cette nouvelle halte.
- **Petit tour des Waibes** : pas de tirs de tromblon face à l'église. Possibilité au croisement des rues Jean Doye et Gilles Lefèvre en direction de la chapelle dédiée à St-Roch.
- **Place des Waibes** : descente de la rue Cromboully, au moins, jusqu'au cul de sac après l'église, sauf pour les sociétés de cavaliers. Laisser passer les sociétés qui sont toujours en ordre de marche : marcheurs sur le côté, assistance du CSR...
- **Dislocation** : communication, par les sociétés, le 25/04/14, des modalités de dislocation après la rentrée de la statue dans son sanctuaire.
Finalement et contrairement à ce qui avait été dit lors de la réunion du 22/11/2013, certaines sociétés envisagent de croiser, avec dignité et respect, d'autres sociétés sur le viaduc afin de rejoindre leur lieu habituel de dislocation :
 - les Sapeurs & Grenadiers emprunteront le viaduc en marchant au pas de la batterie qu'ils croiseront.
 - les Sapeurs & Artilleurs useront aussi du viaduc.

Lundi :

- **Pause :** après l'hommage à la chapelle St-Roch, au Tienne-Trappe, une majorité de sociétés souhaitent une pause. Il est convenu que celle-ci soit strictement confinée dans l'**avenue de Ragnies**.
- **Rentrée de la statue** de saint Roch en l'église Notre-Dame d'el Vaulx par les Zouaves pontificaux. Respect de tous pour la partie purement processionnelle qui, cette année, empruntera un tronçon de l'avenue de Ragnies alors que les marcheurs auront débuté leur pause.
- Ensuite, en remontant le Moustier vers la place du Chapitre pour la remise des décorations, chaque marcheur sera invité à rendre un ultime hommage à saint Roch et à la relique.

Oriflammes et statuettes :

- Confection de 100 nouvelles oriflammes mises en vente au prix de 15€.
- Fabrication de 500 statuettes, copies de la statue originale de saint Roch (Thuin). Prix officiel : 20€. Prix préférentiel de 18€ pièce pour les 15 premières statues commandées par les sociétés, les Sœurs grises et les pèlerins. Réservation sur csr.tresorier@gmail.com suivie du paiement sur BE63 5952 5766 0108. Indiquer nom, prénom, adresse, quantité...

Manifestations :

- 20/04/14 – marche ADEPS des Sapeurs & Grenadiers ;
- 26/04/14 – journée de pêche & porchetta des Pompiers de la Ville-Haute ;
- 01/05/14 – barbecue de la 5^{ème} Infanterie de la Compagnie St-Roch ;
- 03/05/14 – barbecue des Voltigeurs.

Prochaine réunion prévue le 25 avril 2014 :

Aménagement de la Saint-Roch 2014

Salle du Conseil communal – 20h

Daniel Descartes, Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven